

Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

Un dialogue renforcé

Promettre la démocratie participative c'est bien, la mettre en œuvre, c'est mieux.

La participation des citoyennes et des citoyens à la décision publique est devenue essentielle à la conduite de l'action municipale. En cette fin d'année, nous consolidons les bases du dialogue citoyen Saint-Jeannais avec une grande consultation qui doit vous permettre d'exprimer vos priorités pour votre ville aujourd'hui et dessiner la ville de demain.

Cette grande enquête sera aussi la source de propositions pour de nouvelles modalités de démocratie participative : nous voulons en effet intensifier les occasions de rencontre et de dialogue, les ateliers participatifs sur des sujets portant sur votre vie quotidienne, la qualité de vie à Saint-Jean, les infrastructures... Une plateforme numérique sera aussi lancée pour faciliter le recueil des avis et propositions. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à la vie de votre ville, à nos côtés.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Gérer une ville, c'est savoir regarder au-delà des frontières communales et partager avec ses voisins des opportunités d'action. C'est pourquoi nous recherchons le plus souvent possible à travailler en bonne intelligence et en partenariat avec les communes voisines qui font le véritable territoire de vie des habitants.

C'est bien sûr le cas au sein de Toulouse Métropole, la grande entité intercommunale à laquelle nous appartenons. Même s'il faut souvent composer avec les besoins des 37 communes membres, vos représentants dans cette assemblée, le Maire, Bruno Espic et Céline Moretto, la Première Adjointe, sont vigilants à ce que notre commune bénéficie de tous les atouts de la métropole, tout en conservant son identité et ses spécificités.

Mais à côté de l'intercommunalité « officielle », de nombreux projets sont portés par un partenariat resserré. Ainsi, par exemple, le Ville de Saint-Jean et la Ville de L'Union ont décidé, ensemble d'étendre l'extinction de l'éclairage public nocturne, de minuit à 6 h du matin. Cela permet une meilleure homogénéité d'action sur le territoire élargi.

Nous avons conclu également, toujours avec l'Union, un accord de partenariat pour que les Saint-Jeannaises et les Saint-Jeannais bénéficient de tarifs réduits à la piscine de l'Union. La Ville de Saint-Jean a participé aux travaux de rénovation de cet équipement à hauteur de 200 000 €, mais cela reste sans aucune mesure moins coûteux que la construction et la gestion d'un équipement uniquement communal.

Depuis plusieurs années enfin, nous organisons également le forum « Ensemble pour l'emploi » avec les communes de l'Union, de Launaguet, de Fonbeauzard et d'Aucamville. En élargissant notre périmètre, en unissant nos forces, nous sommes plus efficaces pour accompagner nos concitoyens en recherche d'emploi. —

L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.

Groupe Aimer Saint-Jean

Énergies, inflation et propositions...

L'évolution folle des coûts de l'énergie (gaz, électricité, bois...) commence à peser fortement sur les budgets des ménages, malgré les aides gouvernementales. Et malheureusement, la tendance semble rester la même pour 2023 ou pire s'accroître avec révision attendue du bouclier tarifaire.

Côté communal, le remplacement progressif de l'ancien éclairage public par des systèmes à LED permet de substantielles économies de fonctionnement. Celles-ci sont complétées par l'arrêt de l'éclairage pendant une partie de la nuit.

Des audits énergétiques sont également lancés sur les bâtiments communaux pour mieux connaître leur performance énergétique et éventuellement, intervenir sur la production et la consommation d'énergie.

Côté concitoyens, nous devons également être force de propositions.

Nous, élus de l'opposition, proposons d'organiser des achats groupés pour les ménages Saint-Jeannais intéressés, afin de tenter d'obtenir des tarifs plus doux.

Cela a déjà été réalisé dans certaines communes, notamment pour la fourniture de pellets, bois de chauffage, électricité, gaz... La commune fournit la communication, le mode opératoire, recense les ménages intéressés et lance l'appel d'offres. Ceci se fait sans aucun engagement financier, donc sans impacts sur les finances communales. En cas d'offre financièrement intéressante, chaque ménage volontaire gèrera son nouveau contrat avec le fournisseur retenu.

Vos élus de l'opposition municipale vous représentent lors des conseils municipaux et sont dans l'action. Vous ne nous voyez pas beaucoup dans les journaux communaux ni dans le grand quotidien régional, mais cela n'est que le reflet de choix éditoriaux sur lesquels nous n'avons pas de prise...

Si vous souhaitez échanger ou proposer des actions, vous pouvez nous contacter par mail : aimersaintjean31@gmail.com

*P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys
et M. Mikhailoff*